OMALY SY ANIO, n° 41-44, 1995-1996, pp. 205-215

LA REUNION : DEPARTEMENT ET VOIX DE LA FRANCE DANS L'OCEAN INDIEN (1945-1947)

par

Yvan COMBEAU
Université de La Réunion

Pourquoi évoquer La Réunion lors d'un colloque consacré à l'insurrection malgache de 1947 ?

Les raisons ne manquent pas. La Réunion et Madagascar ont des histoires croisées, maillées. En janvier 1947, le programme de Radio-Paris diffuse d'ailleurs à destination de Madagascar et de La Réunion[1] une émission sur les interdépendances entre les deux îles depuis l'arrivée des premiers colons conduits par De Regnault sur la future île de La Réunion. L'objet de cette communication n'est pas d'engager ici une étude comparative sur la période 1945-1947, mais d'analyser la situation politique de La Réunion à l'heure du soulèvement malgache, de mesurer la distance (l'écart des positions vis-à-vis de la Métropole) existant entre les deux îles [2]. En amont de toute étude sur les réactions réunionnaises devant les événements malgaches de 1947-1948, il nous paraît primordial de caractériser la singularité de la position réunionnaise dans l'océan Indien: singularités qui s'expriment dans sa manière d'être à la France.

1. Un département français dans l'océan Indien

De 1945 à 1947, limites chronologiques de cette communication, La Réunion et Madagascar adressent à La France des messages divergents. La Réunion attend de la France un statut de département. L'agitation est permanente sur le territoire de Madagascar. Quand le M.R.D.M. (Mouvement démocratique de la Rénovation

1. Programmes qui concernent aussi la côte française des Somalis.
2. Et de reconnaître implicitement le discernement de Bernard Lavergne sur les relations entre La Réunion et Madagascar exprimé dans sa lettre à Grévy en 1883 (Lettre datée du 20 août 1883).

malgache) accentue le combat indépendantiste ("Luttez tous ô Malgaches") , La Réunion accentue son ancrage avec La France lointaine. Cette position réunionnaise, qui fait dire au Gouverneur que l'île est en fait "une vieille province française", s'exprime dès la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Paradoxale position! Alors que l'Empire français se fissure, La Réunion renforce son union avec la France. Face à une situation économique et sociale catastrophique, La Réunion choisit de s'intégrer davantage à la Métropole pour répondre aux nouveaux enjeux.

Quel est le cadre économique et social de l'île en ces années 1945-1947?

L'arrêté du gouverneur Aubert (2 septembre 1941), qui institue une carte d'alimentation avec tickets de rationnement (riz, maïs) est maintenu (il le sera jusqu'en 1950). En 1946, le trafic maritime à La Réunion est bien en deçà de la situation de 1939 (131 navires en 1939, 56 en 1946). La quantité de marchandises débarquées sur l'île est inférieure de plus de 60% à la situation d'avant-guerre[1]. En 1946, le manioc est encore, et pour plusieurs années, la nourriture de base de l'immense majorité de la population réunionnaise. Globalement, la pénurie caractérise l'économie de l'île. La ration alimentaire (viande et poisson) annuelle par habitant chute de 14, 9 kilos (1938) à 9 kilos en 1945. L'agriculture se trouve dans une situation désespérée. A titre d'exemple, la production sucrière passe entre 1940 et 1945 de 11.000 tonnes à 12.000 tonnes. Le même bilan peut être dressé pour la production de la vanille, du vétiver ou du géranium[2].

"L'après-guerre est pénible. Dans beaucoup de familles, la misère est grande. On ne le crie pas sur les toits, évidemment, mais que de souffrances à soulager si on la connaissait. Tout est à un prix excessif au marché mais les vendeurs nous disent: "Nous aussi y paie cher et puis le droit carreau l'a augmenté". Depuis trois semaines, il n'y a plus ni boeuf, ni porc, quant aux poulets, ils ont disparu de la circulation"[3].

Ces conditions de vie extrêmement difficiles se doublent d'un mal, le paludisme, qui frappe les plus humbles. La distribution depuis 1934 de cachets gratuits de quinine n'a pas encore permis d'éradiquer cette maladie.

---

1. Voir sur ces points, le mémoire de C. Jouanen "Aspects économiques et socio-économiques à La Réunion au cours de la Seconde Guerre mondiale", mémoire de maîtrise de l'Université de La Réunion, 1989.
4. Sur ces productions, voir l'ouvrage réalisé par le Conseil Général en 1986, *La Réunion se souvient, La vie à La Réunion de 1900 à nos jours*, p. 45-48.
3. *Le Peuple*, 22.01.1946.

Dans ces mois de 1945, qui voient le renouveau de la vie politique locale, la modification du statut administratif de La Réunion est présenté comme la solution première face à la ruine économique et sociale de la Colonie. L'organisation administrative de la Colonie date de plus d'un siècle (1825) et apparaît bien anachronique au regard des exigences de l'heure. Comme l'écrit André Scherer:

"Sauver l'île au sens propre du mot ne pouvait résulter que d'une volonté politique... .Il fallait doter l'île d'institutions modernes, faire disparaître les dernières séquelles matérielles et morales du travail servile ou semi-servile, repenser le système économique, redonner vigueur physique et morale à toute une population, en un mot repenser l'île dans une autre optique que celle de la colonisation".[1]

La question de la départementalisation est de nouveau au centre des débats politiques. En fait, nous retrouvons en 1945 une idée soulevée sous la Révolution Française et tout au long du XIXe siècle (Seconde, Troisième Républiques).

"A La Réunion, souligne Edmond Maestri, *on l'avait évoquée (la départementalisation) sous la Révolution, en 1919 et en 1936. En France, on y avait pensé autour de 1890, au moment où se constituait le Second Empire colonial, sans doute pour éviter que les Vieilles Colonies en se fondant avec les nouvelles dans un même ministère ne s'y perdissent."*[2]

Dans les dernières années de la Troisième République plusieurs mouvements (politiques et syndicaux) proches de la gauche ont exigé une départementalisation des quatre vieilles colonies (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion)[3]. En 1945, nous assistons donc à une renaissance de ce débat où se trouvent liées départementalisation et assimilation. La solidité des relations unissant La Réunion à la Métropole est mise en avant par les artisans de la départementalisation. Une parfaite illustration de ce discours est donnée par Léon Lepervanche (député à l'Assemblée Constituante en mars 1946):

"Depuis 1935, la formule "La Réunion département français" inscrite sur les banderoles lors des manifestations ouvrières, clamait la confiance de nos compatriotes en cette démocratie française à l'écart de laquelle ils étaient tenus.....Nous tenons à dire que nous ne connaissons pas les profondes différences qui

1. Scherer A, *La Réunion*, P.U.F., p. 93.
2. Maestri E, *Les îles du Sud-ouest de l'Océan Indien et La France de 1815 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.80.
3. Sur les débats passionnés liés à la question du statut (le problème de l'assimilation, la part d'autonomie des élus locaux dans la gestion), voir le chapitre "Premiers combats" in Eve P, *De La Réunion coloniale au département, La concrétisation d'un désir*, St Denis de La Réunion, Graphica, 1996, pp.13-26.

existeraient entre nos populations et celle de la métropole. Il n'y a en effet chez nous aucun problème d'ordre linguistique, culturel et national".

Cette revendication départementaliste, "cette concrétisation d'un désir réunionnais" pour reprendre l'expression de Prosper Eve[1] est majoritaire dans l'île. Les scrutins de 1945 en apportent une preuve indiscutable. La détermination politique réunionnaise se manifeste lors des trois consultations de mai (municipales) et octobre (cantonales, législatives) 1945. Ces consultations donnent au C.R.A.D.S. (Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale) une large majorité dans les municipalités et deux députés. Le C.R.A.D.S. est né en mars 1945 sous l'égide du Docteur Raymond Vergès. Il rassemble des syndicalistes, des membres de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen et les militants de gauche.

De 1945 à l'été 1946, l'accord entre le C.R.A.D.S. (première force politique de l'île) et la France (son Gouvernement, sa majorité à l'Assemblée Constituante) est complet. A cet égard, les échanges de courrier entre Le gouverneur Capagorry et Raymond Vergès sont éloquents.

- Capagorry évoque le visage sous lequel s'est montrée la Réunion : *"une vieille province française foncièrement républicaine et démocratique"*

- Au nom du CRADS, Raymond Vergès le 28 mai 1945 remercie le gouverneur :

"Je suis heureux que le peuple de La Réunion auquel vous avez fait confiance ait montré que si on muselait les habituelles manœuvres corruptives il savait voter dans l'ordre, la discipline et la dignité. La conquête de 12 communes sur 23 par le Parti Républicain d'Action Démocratique et Sociale sonne le réveil de la Réunion et son entrée dans la voie du progrès où la convie le Général de Gaulle. Nous prenons l'engagement de travailler à notre place dans l'Empire à la prospérité de la France et à sa grandeur"

En mars 1946, cette assonance politique est totale avec la majorité de l'Assemblée Constituante. Les deux députés réunionnais (Léon de Lepervanche et Raymond Vergès) se retrouvent au sein d'une gauche communiste et socialiste dominante comme jamais dans l'histoire de la vie politique française. Cette situation exceptionnelle explique grandement le succès de la proposition de loi déposée par les représentants des quatre "vieilles colonies".

Comment ne pas dégager en ce mois de mars 1946 les antinomies si criantes entre la position de La Réunion et celle de Madagascar? Depuis le 5 mars,

1. P. Eve, *De La Réunion coloniale au département, La concrétisation d'un désir*, Association "Notre Département a 50 ans", 1996, 83 p.

l'Assemblée Constituante consacre trois débats[1] au projet de départementalisation de La Réunion, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane. Le 19 mars, la loi est votée à l'unanimité.

Rappelons ici les deux articles.

Loi n°46-451 du 19 mars 1946.

Article 1er : Les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de La Réunion et de la Guyane françaises sont érigées en départements français.

Article deux : Les lois et décrets actuellement en vigueur dans la France métropolitaine qui ne sont pas actuellement appliquées à cette colonie feront, dans un délai de trois mois, l'objet d'un décret d'application à ce nouveau département français.

Article trois : Dès la promulgation de la présente loi, toutes les lois et décrets édictées pour la métropole seront automatiquement appliquées à ce nouveau département, sauf dispositions contraires insérées dans le texte.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE JAMMARIVE

En ce même mois de mars, le 21, Raseta et Ravoahangy déposent une toute autre proposition de loi qui en deux articles rompt avec plus d'un demi-siècle de colonisation[2].

Article 1- La loi du 6 août 1896 est abrogée

Article 2- Madagascar est un Etat libre, ayant son gouvernement, son Parlement, son armée, ses finances au sein de l'Union française.

Le texte est refusé et écarté par le Gouvernement.

Dans cette bataille politique réunionnaise en faveur de la départementalisation, l'analyse du contenu des discours prononcés par Léon Lepervanche et de Raymond Vergès met en évidence l' omniprésence des références à France, à son histoire (La France de la Révolution, des Droits de l'Homme.....). Le vote de l'Assemblée étant d'abord interprété non comme une faveur, mais bien comme un devoir (un dû) de la Métropole à une île qui n'a jamais ménagé son engagement français et a toujours manifesté sa fidélité à la mère patrie.

---

1. Nous avons souligné lors du Colloque "1946, La Réunion département", le peu de temps réellement consacré à ces débats et l'indifférence de l'opinion publique française.
2. Parmi les réponses au referendum, la départementalisation.

2. Une voix française

En 1945, La Réunion célèbre trois siècles de colonisation, trois siècles d'une histoire rythmée par la France. Les termes "une voix française dans l'Océan Indien" ne signifient nullement que La Réunion soit un simple écho de la France. Ils ne sont pas réducteurs et ne visent pas à gommer les caractéristiques (certains parleraient des spécificités) des expressions réunionnaises. Nous avons dans une étude sur la naissance de la Troisième République à La Réunion marqué ces temps de connaissance et de reconnaissance qui participent à la construction de l'histoire réunionnaise. Il faut comprendre cette voix française comme la manifestation d'une conscience nationale, d'une appartenance à "l'Être français" telle que la décrit Michel Winock[1]. Cet ancrage français est présent dans la vie politique, sociale, culturelle du nouveau département. Ainsi, les débats politiques réunionnais, les oppositions locales, traduisent ou recoupent les nouveaux rapports politiques nationaux, voire, parfois, les préfigurent. Les affrontements entre *l'Aube* et *L'Humanité* au cours du mois de juin 1946 sur le dossier réunionnais (Assassinat d'Alexis de Villeneuve (leader M.R.P.), élections législatives repoussées...) n'annoncent-ils pas la rupture du tripartisme ?

a. Le premier Préfet

Le Vvendredi 15 août 1947, La Réunion accueille avec "une grande sympathie et une joie toute patriotique" (selon les titres et éditoriaux des principaux quotidiens réunionnais) le premier Préfet du Département de la Réunion. L'édifice départementaliste a désormais un visage. Dans Saint-Denis, Paul Demange rencontre l'ensemble des autorités politiques et religieuses. L'accueil est très chaleureux et les foules présentes ovationnent le nouveau représentant du gouvernement français[2]. Même s'il faut se garder de toute comparaison, comment ne pas songer à l' arrivée de Marcel De Coppet (le 19 mai 1946) et aux manifestations nationalistes qui l'accompagnent.

Ce 15 août 1947, le journal *Le Progrès*, de concert avec une large partie de la presse réunionnaise, remercie la France:

"La consécration de fait de la nouvelle officialité administrative se trouve ainsi matérialisée. Nous en augurons de nouveaux avantages pour notre Petite Patrie, ajoutés à tous ceux que, depuis 300 ans, la France sous différentes formes d'Administration locale, a gratifiés la Colonie de la Réunion".

1. M. Winock, *Parlez-moi de la France*, Seuil, 326p.
2. C'est encore le temps d'une espérance (la départementalisation) à réaliser. Deux ans après, le correspondant du *Monde*, évoquera La Réunion avec cette expression célèbre "le département abandonné".

Le Préfet salue La Réunion, terre française, terre de loyauté.

"Le gouvernement français qui, tenant sa promesse, vous a réservé la place que vous méritiez au foyer national

La France a entendu par là donner une nouvelle preuve d'affection à une population qui depuis trois siècles a su donner à travers tous les régimes, aux moments les plus critiques de notre histoire tant de preuves de sa fidélité à la Mère Patrie.

Le nom de l'île a pu changer, mais les sentiments français de sa population n'ont pas varié."

Lors de cette cérémonie de passation des pouvoirs entre Capagorry ("le temps d'une Colonie") et Demange ("le temps d'un département"), le vote du 19 mars 1946 est mis en scène comme un geste de consentement général de la Nation en réponse à une vieille aspiration réunionnaise. Lyrique, le Préfet situe cette réforme dans la lignée des événements marquants de l'histoire de l'île tels l'abolition de l'esclavage et l'octroi par la Troisième République des droits civiques et politiques. Le législateur français aurait ainsi donné une consécration officielle à la place de choix que la Réunion tient dans le cœur de tous les Français. Paul Demange allant jusqu'à comparer cette place "à celle qu'occupe au foyer français, mon pays natal, la loyale et fidèle Alsace entrée comme vous, il y a 300 ans dans la communauté française".

Il y a derrière ce discours, la vision "eschatologique" d'une histoire de La Réunion et d'un cheminement. La loi du 19 mars 1946 et l'installation d'un Préfet dans l'océan Indien ne seraient que l'aboutissement normal d'une longue évolution vers l'intégration nationale. Enfin, élément constitutif de ce discours, (et de tous les discours de la nouvelle autorité administrative), le rappel par le Préfet des devoirs de la population. Devoir au regard d'un passé, d'une fidélité aux ancêtres :

"Pensez à l'exemple que nous donnent les enfants illustres de la Réunion depuis l'héroïque et modeste Juliette Dodu, petite postière de Pithiviers, première femme française décorée de la Légion d'honneur, jusqu'à Roland Garros, en passant par l'Amiral Bouvet, l'Amiral Lacaze, Leconte de Lisle, Léon Dierx, Les Leblond, et tant d'autres....."

Devoir de reconnaissance envers La France :

"...Réunionnais, vous êtes des hommes libres, la France vous apporte les droits intégraux de ses enfants de la Métropole, en revanche elle vous demande d'en accepter aussi les devoirs.

Je vous convie donc à vous associer à l'œuvre magnifique qui nous attend

Ne croyez pas que par un coup de baguette magique, du jour au lendemain, l'abondance et la facilité régneront dans l'île"[1]

b. Inauguration des salles Vollard (septembre 1947)

L'événement culturel que constitue l'inauguration des salles Vollard au Musée Léon Dierx à Saint-Denis est une nouvelle fois l' occasion pour l'élite locale de faire entendre la voix française. Pour célébrer Vollard, et la culture française dans l'Océan Indien, la présence du Président de la République Vincent Auriol et du Ministre de la France d'Outre-Mer, Marius Moutet avaient été envisagées. Leur venue est annulée quelques jours avant l'inauguration. Pour représenter le gouvernement français, Marius Moutet a délégué ses pouvoirs à son proche collaborateur....Gustave Moutet ! Les discours prononcés lors de la cérémonie reprennent des thèmes déjà relevés: reconnaissance de l'île pour la mère patrie, communauté d'idées entre Réunionnais et Français. Ainsi, Lucien Vollard voit dans cette inauguration "la preuve éclatante de l'amour de la population réunionnaise pour la France. Cet amour a la ferveur d'une dévotion". Dans cette salle Vollard, résonnent les mêmes mots (fidélité, permanence, constance). L'occasion est trop belle pour redire combien La Réunion est la France dans l'océan Indien.

"A toutes les époques, quel que fut le nom que portait la Colonie, soit qu'elle s'appelât Bourbon, sous l'ancienne monarchie nom par lequel les premiers colons arrivés de France dans l'île alors inhabitée ont célébré la bonté, c'est à dire la beauté, la salubrité, la fertilité du bourg qu'était l'île où ils venaient de débarquer; soit le nom d'île de La Réunion lui fit donnée sous la Révolution en souvenir de la réunion des patriotes aux Tuileries; soit que ce nom fût changé en celui de l'île Bonaparte pour le Consulat pour redevenir Bourbon et La Réunion sous la Restauration et en 1848, toujours les habitants de l'île, sans séparation de classes, sans divisions d'opinions, sans distinction de races, ont embrassé d'un même cœur, la cause française luttant coude à coude, les armes à la main, pour repousser l'ennemi commun ; sous tous les gouvernements, ces habitants ont partagé les joies et les malheurs de la Patrie, comme si c'étaient leurs joies propres qu'ils vivaient, leurs malheurs à eux-mêmes qu'ils souffraient; ont vibré d'un égal amour pour la France leur mère"

Entre la France et le nouveau département, il ne resterait en fait que des kilomètres à parcourir. Reste donc à s'interroger sur la nécessité pour un gouvernement d'être représenté à cette modeste cérémonie dyonisienne. Non, sans humour, Gustave Moutet n'esquive pas la question et en profite pour reprendre

1. Devant le Conseil général, le 4 novembre 1947, le Préfet tient un discours des plus semblables.

métaphores et allégories sur la communauté de vues entre La Réunion et la métropole.

c. La naissance du R.P.F. (septembre-octobre 1947)

Voie (voix) française, La Réunion vit au rythme des mouvements politiques nationaux. L'histoire du RPF réunionnais a certes des singularités, mais elles ne sont pas plus marquées que les distinctions notées dans d'autres départements métropolitains. Ce qui retient notre attention c'est d'une part l'adhésion à un mouvement national et d'autre part son instrumentalisation (combat anti-communiste de la fin des années 40 et au-delà) dans la situation réunionnaise. Le comité directeur réunionnais du R.P.F. présidé par Jean Chatel, maire de Saint-Denis, (Le vice-président est J. Olivier[1]), reprend pour La Réunion l'ensemble de l'argumentaire national. L'appel à la mobilisation, au recrutement, se fait autour de thèmes communs à la métropole.

"Que tous ceux qui ont une fois dans les destinées de la Patrie, que tous ceux qui veulent contribuer au rétablissement de sa grandeur dans l'ordre, dans la paix féconde, que tous celles et tous ceux qu'anime un ardent patriotisme et qui n'oublient pas la grande leçon de nos morts, celle, des martyrs des camps d'extermination et des tortures de la Gestapo s'unissent dans un grand rassemblement fraternel du Peuple Français sous la direction du Sauveur de la Patrie, le Général de Gaulle."

Comme en France, c'est aussi, selon l'expression gaullienne, l'heure du Salut Public à La Réunion. Le RPF réunionnais se réclame très rapidement de 7000 adhérents et entend ainsi s'inscrire dans un sillon politique national parti de Strasbourg le 7 avril 1947.

"Citoyens d'un département français fiers de notre communauté, de sentiments et d'intérêts avec la Métropole, nous aurons à coeur de marcher à l'avant garde du grand mouvement de libération qui monte et sauvera le pays. A Charles de Gaulle, la Réunion répond encore et toujours : ***PRESENT***"

Même mobilisation à Saint-Denis qu'à Paris. Raphaël Babet désigne l'adversaire: les communistes. La Réunion connaît un anticomunisme violent. Les futures élections municipales seront donc l' occasion de manifester "sa foi en l'avenir, sa volonté de réaliser la prospérité du pays"[2] face aux "séparatistes" (le terme a été utilisé le 26 juillet lors du discours de Rennes). Le vocabulaire électoral réunionnais intègre tous les éléments nationaux (véritable translation de la Métropole vers La Réunion d'un "Barodet" de la fin des années quarante).

---

1. *Le Progrès* 11 septembre 1947, article destiné "Aux habitants de Saint-Denis"
2. *Le Progrès*, 22.9.1947

Le 19 octobre 1947 lors des consultations municipales, La Réunion à l'instar de toute la France donne une large majorité aux élus se réclamant du RPF. Avec 27.128 suffrages (contre 10.265 pour le CRADS), le mouvement gaulliste conquiert 14 communes (sur 22).

Sans prétendre conclure.....

En ces années 1945-1947, lorsque l'Empire se lézarde, La Réunion reste plus que jamais la voix de la France dans l'océan Indien. Elle prolonge une histoire vieille de trois siècles. A l'automne 1947, la plupart des journaux réunionnais apportent d'ailleurs leur soutien à la création d'un Cercle de la France d'Outre-Mer (6 square Rapp-Paris VIIème) dont les objectifs sont: d'associer les Réunionnais "au magnifique effort colonial Français", d' accroître le prestige de la France et la cohésion de l'Union Française et, de favoriser sur le plan amical et culturel les échanges de vues entre les personnes que préoccupent les intérêts de la France d'outre-mer.

Au début de cette communication, nous nous interrogions sur l'intérêt d'un examen de la position de La Réunion au moment de l'insurrection malgache. Nous croyons que cette courte étude apporte quelques éléments sur l'état d'esprit (et la formation) de l' opinion publique réunionnaise vis à vis de l'insurrection malgache. Dans le conflit qui oppose La France au mouvement indépendantiste malgache, La Réunion est alors un peu plus qu' "une vieille province française devenue département". Elle est (au travers de nombreux discours et prises de positions) un auxiliaire de la puissance militaire française[1].

Le discours français dans l'océan Indien contient en germe la mobilisation d'une partie de la population réunionnaise en faveur de l'armée française à Madagascar[2].

Cette opposition anti-indépendantistes se traduit à la fin de l'année 1947 par une campagne de soutien aux soldats réunionnais. Cette opération débute le 20 novembre 1947. Elle vise à soutenir le moral des combattants français en leur adressant des colis (le prix de l'envoi est de 200 francs). Rien n'est oublié dans le détail de ce paquet (biscuits, bonbons acidulés, chocolat, confitures, cigarettes) puisque l'objectif de l'état major est de "donner de la joie aux soldats de l'armée française". Cette mobilisation s'accompagne d'un communiqué repris par plusieurs quotidiens de La Réunion. Nous concluons notre communication par la lecture de

1.Comme le note Edmond Maestri : "Dans ce nouveau contexte (les événements sanglants de 1947 à Madagascar) La Réunion, colonie émancipée, France de l'Océan Indien, se reprend à croire à sa mission colonisatrice, notamment à Madagascar", *op. cit*, p. 84.

2. *Le Progrès*, 8 septembre 1947. Expression de l'éditorial "la machine militaire que rien n'arrêtera jusqu'au succès final"

l'intégralité de ce texte révélateur de l'engagement réunionnais aux côtés de La France.

Nos volontaires et nos jeunes soldats sont partis nombreux à Madagascar Ils aident à la pacification de la Colonie, certains d'entre eux sont en pleine forêt coupés du reste du monde quelque fois par plusieurs jours de marche à pied.

Avez vous pensé à leur Noël?

Voulez-vous leur donner un peu de joie?

Aidez le Comité du Colis de NOEL AU SOLDAT qui veut que chaque soldat français (Métropolitain, Nord Africain, Sénégalais, Malgache) sans distinction de race ni d'opinion politique reçoive un colis.

Ce sera le souvenir de la Patrie.